

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 03 avril 2017 à 18 heures -

**Présents** : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAl Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle (*arrivée à 18 h 30*), LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : Mme MARIE Françoise (pouvoir à M. A. POILVÉ), M. PLESSIS Hervé, Mme ERYUZ Corinne

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 21 mars 2017, ont été approuvés.

### **Délibération n° 2017-04-03/19 : Convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer pour la surveillance de la plage**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention de mise à disposition de personnels brevetés appelés à assurer la surveillance des baigneurs de la plage de Saint Valery en Caux pour la période estivale 2017.

### **Délibération n° 2017-04-03/20 : Maison Henri IV – Restauration du tableau d'Albert Maignan « le sommeil de Fra Angelico » - Demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter les subventions et à faire appel au mécénat afin de trouver des partenaires qui aideront à la restauration du tableau d'Albert Maignan « le sommeil de Fra Angelico »

### **Délibération n° 2017-04-03/21 : Maison Henri IV – Fête du livre pour la jeunesse – Demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer à la Fête du livre pour la jeunesse, du 19 au 30 juillet 2017, et sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des différents partenaires financiers.

### **Délibération n° 2017-04-03/22 : Médiathèque – Achat de matériel – Demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de différents matériels dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation de la Médiathèque, et sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des différents partenaires financiers.

### **Délibération n° 2017-04-03/23 : Demande de garanties financières auprès de l'ODIA Normandie pour la saison du Rayon Vert 2016/2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à percevoir de l'ODIA Normandie la garantie financière pour le spectacle « L'ILE AUX ESCLAVES », et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

### **Délibération n° 2017-04-03/24 : Association de Jumelage et d'Echanges de Saint Valery en Caux et sa Région – Désignation d'un représentant de la Ville**

Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme Monsieur Rémy BRUNEVAl délégué du conseil municipal auprès de l'Association de Jumelage et d'Echanges de Saint Valery en Caux et sa Région.

**Délibération n° 2017-04-03/25 : Cession d'une partie du Cloître des Pénitents au Groupe « SNC Horizons » ou toute société du Groupe Histoire & Patrimoine**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession d'une partie du site située au lieu-dit « Cloître des Pénitents », cadastrée section AK 584 à SNC Horizons ou toute société du groupe « HISTOIRE & PATRIMOINE » au prix de 80 000 € nets vendeur, et autorise Madame la Députée-Maire à signer la promesse de vente à intervenir, aux frais de l'acquéreur.

**Délibération n° 2017-04-03/26 : Cession d'une partie de la parcelle AI 64 au bailleur social SODINEUF Habitat Normand**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession d'une partie d'environ 8 500 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée AI 684 au bailleur social SODINEUF – Habitat Normand pour l'euro symbolique, et autorise Madame la Députée-Maire à signer la promesse de vente à intervenir, aux frais de l'acquéreur.

**Délibération n° 2017-04-03/27 : Convention « Lire à la Plage » avec le Département de Seine-Maritime – Année 2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler pour 2017 l'opération « Lire à la Plage » organisée avec le Département de Seine-Maritime, et autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention correspondante.

**Délibération n° 2017-04-03/28 : Profil des eaux de baignade – Demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire procéder à la mise à jour du profil des eaux de baignade, et sollicite auprès des différents partenaires financiers les subventions prévues à cet effet.

**Délibération n° 2017-04-03/29 : Maison médicale – Révision AP/CP**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision de l'AP/CP du programme n° 4 : Maison médicale.

**Délibération n° 2017-04-03/30 : Provision – Contentieux – Convention de services communs Port de Plaisance – Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une provision d'un montant de 220 000 € pour faire face aux éventuelles charges dues au risque de l'annulation du titre n° 706 du 27 décembre 2016, dans le contentieux en première instance avec la C.C.C.A.

**Délibération n° 2017-04-03/31 : Provision – Contentieux en appel – Concession E.R.D.F. – Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une provision d'un montant de 3 000 € pour faire faces aux éventuelles charges dues au risque de l'annulation du jugement n° 1401519 du 07 juin 2016 au Tribunal Administratif du Rouen : contentieux en appel avec la C.C.C.A. relatif au contrat de concession ERDF de notre collectivité.

**Délibération n° 2017-04-03/32 : Bilan sur la gestion des biens et des opérations immobilières – Exercice 2016 – Budget annexe & Budget principal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Ville au titre de l'exercice 2016, tant pour le budget annexe du « Rayon Vert » que pour le budget principal de la Ville.

**Délibération n° 2017-04-03/33 : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux des 4 taxes directes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation.....	7,69 %
- Taxe foncière (bâti).....	9,80 %
- Taxe foncière (non bâti).....	24,08 %
- Cotisation Foncière des Entreprises.....	8,72 %

**Délibération n° 2017-04-03/34 : Associations : Attribution des subventions – Année 2017**

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe pour l'année 2017, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local pour la Ville.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a également voté :

1/ A l'unanimité, le Compte Administratif 2016 du budget annexe du « Rayon Vert » qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 66 118,75 €, restes à réaliser inclus.

2/ A l'unanimité, le Compte Administratif 2016 du budget principal Ville qui fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 1 203 548,35 €, restes à réaliser inclus.

3/ A l'unanimité, le Budget annexe du Rayon Vert, pour l'exercice 2017, équilibré à 107 430,16 € pour la section investissement et à 697 834,75 € pour la section fonctionnement, soit un budget total de 805 264,91 €.

4/ A l'unanimité, le Budget primitif Ville, pour l'exercice 2017, équilibré à 2 663 793,53 € pour la section investissement et à 6 515 422,35 € pour la section fonctionnement, soit un budget total équilibré à la somme de 9 179 215,88 €.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 21 heures 40.

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL